

Beaucoup plus de gens vont se ressentir des complexités de l'impôt sur les gains de capital que de l'impôt actuel sur le revenu et le fardeau qu'elles vont imposer va échoir aux contribuables du monde des affaires plutôt qu'aux salariés. En outre, il y a la question des nouvelles dépenses. Les frais exigés pour satisfaire à la nouvelle loi fiscale vont se traduire, comme les autres frais en affaires, dans les prix des biens et services dont nous avons tous besoin. Ce n'est pas à la hâte qu'on inscrit une loi au recueil des statuts, car les conséquences d'erreurs et d'ambiguïtés sont beaucoup trop onéreuses. C'est la première de mes objections à la proposition dont nous sommes saisis.

Je passe maintenant à un autre aspect, celui de l'inflation. Votre Honneur se souvient sans doute qu'en décembre dernier, le premier ministre (M. Trudeau) annonçait fièrement que nous avions surmonté l'inflation et qu'il pourrait donc s'occuper du problème numéro deux, c'est-à-dire du chômage. Constatation étrange, l'emploi avait servi aux manœuvres d'une dépression délibérée de notre économie et maintenant, non seulement le chômage a-t-il augmenté chez nous mais l'inflation n'a pas été vaincue non plus.

• (8.30 p.m.)

Dans son discours à Port Hope l'autre jour, le premier ministre a dû avouer que l'inflation réapparaissait de nouveau et représentait pour le gouvernement un problème encore plus ardu qu'auparavant. Il est étrange que certains des conseillers du premier ministre, responsables à titre de spécialistes en fiscalité, ne puissent comprendre la situation actuelle chez nous comme dans tous les pays occidentaux et qui se résume à ceci: il n'est plus possible de manoeuvrer l'économie pour vaincre l'inflation sans susciter des répercussions sur l'autre aspect, celui du chômage.

Il est temps de se rendre compte que les théories qui se révélaient efficaces avant la seconde guerre mondiale et durant les années encore plus prospères qui ont suivi, ont fait place à un état de choses qui requiert une solution bien différente, car maintenant, pour pouvoir lutter ferme contre l'inflation, nous devons orienter nos politiques financières dans le sens de la consommation plutôt que dans celui des bénéfices. C'est pourquoi les encouragements actuels à l'industrie ne produisent vraiment pas d'emplois comme ils le devraient. Bien au contraire. Nous accordons des subventions à l'industrie et voyons l'inflation progresser plus rapidement que jamais.

Ainsi, le premier ministre admettait-il avec raison que nous ne pouvons parvenir au but de la même façon que jadis. Nous ne pouvons ralentir l'économie de nouveau, selon lui, puisqu'elle marche déjà au ralenti. Il s'agissait maintenant d'injecter plus de capitaux dans l'économie et d'enrayer l'inflation. Le premier ministre a ensuite peint un tableau très sombre de ce qui arriverait si le gouvernement imposait des contrôles coercitifs. Très nettement, il a dit n'être pas en faveur de tels contrôles sur les salaires ou les prix. C'est une chose que de faire des conjectures dans une campagne pré-électorale, dans certaines régions du pays, et une autre que de présenter une politique économique qui s'attaque au problème de l'inflation et en même temps assure des emplois.

Il est intéressant de noter que l'un des critiques les plus sévères et les plus intelligents des politiques financières gouvernementales, à l'occasion de ce budget, est le chef du parti libéral dans la province du Manitoba. M. Asper ne mâche pas ses mots. Au lieu d'essayer d'édifier un parti au Manitoba, je voudrais qu'il vienne donner ici des

[M. Thompson.]

conseils au premier ministre et au ministre des Finances, qui ont certainement besoin de conseils judicieux en politique monétaire et économique. M. Asper, le 19 juin, s'est exprimé en ces termes:

Mais le programme budgétaire comporte une faiblesse majeure. Il laisse entendre que nous pouvons honnêtement financer les réductions fiscales et l'expansion économique au moyen d'autres déficits, qu'on financerait en accroissant la dette publique. Cela ne ferait que retarder le jour de règlement. Pendant plus d'une décennie, le Canada a financé son marasme économique en dépensant plus que ses revenus.

Il est réconfortant de trouver quelqu'un qui corrobore ce que j'essaie de dire à la Chambre depuis longtemps. Voyons ses propos sur cette folle entreprise.

On aurait dû discerner la folie de cette entreprise grâce aux leçons de ces dernières années. A cause des déficits massifs du gouvernement fédéral les années précédentes, et des emprunts qu'il a dû contracter pour remplir la brèche annuelle, nous avons souffert de l'argent rare, et plus encore, d'argent coûteux, puisque le gouvernement a accaparé la majorité des fonds d'emprunt disponibles, ce qui fait que les emprunteurs individuels ont eu accès au marché de l'argent plus difficilement et en payant plus cher.

Le gouvernement ne favorise pas le contribuable moyen du Canada lorsque, d'une main, il réduit les impôts annuels de \$200, tandis que, de l'autre, il en enlève autant indirectement en faisant monter les taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires.

L'exposé budgétaire de vendredi dernier indique qu'Ottawa empruntera 1.4 milliard de dollars cette année, et 2.4 milliards l'an prochain. Cette année, le déficit fédéral sera de près de 400 millions de dollars et, l'an prochain, comme s'il s'agissait de faire concurrence aux années de Walter Gordon, le déficit financier sera de 750 millions de dollars.

Il est certain que le déficit fédéral sera encore plus élevé au moment où le budget supplémentaire sera enfin présenté. Aussi, je m'inquiète des politiques économiques qui sont élaborées pour essayer d'équilibrer le budget au moyen d'un déficit financier. Je pourrais donner un simple conseil au ministre des Finances. Il est très simple. Il m'a été donné par mon grand-père il y a bien longtemps déjà. Je voudrais qu'un plus grand nombre de ministériels se rappellent ces simples mots: si vos dépenses dépassent vos revenus, alors la débâcle n'est pas loin. C'est exactement ce qui se passe ici en ce moment.

Un autre aspect de la question, c'est qu'il n'est pas possible tout simplement d'établir un budget fédéral sans consultations étroites avec les gouvernements provinciaux. La réforme fiscale n'est pas la prérogative du seul gouvernement fédéral et sa portée est beaucoup plus vaste. Il est impératif que les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral prennent ensemble leurs décisions. La question des impôts sur les biens transmis par décès et sur les dons, supprimés par ce budget, en est un parfait exemple. J'avoue que se débarrasser des droits successoraux m'a semblé une excellente chose, mais les problèmes engendrés par le budget, pour les gouvernements provinciaux par la suppression de l'impôt successoral, ont été des plus ardues.

Le gouvernement n'a ni consulté ni écouté, comme il le fallait, les gouvernements provinciaux. C'est toujours le même contribuable qui paie, que ce soit au niveau provincial, municipal ou fédéral. Il semble également impératif dans ce domaine, étant donné que la prospérité ou la croissance économique régionale diffère suivant les régions du pays par suite de leurs caractéristiques distinctes, qu'une réforme fiscale fédérale implique des consultations pleines et entières avec les gouvernements provinciaux.